

des pyramides, des colonnes triomphales, des places en mosaïque. La première édition a été publiée à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

**Art de peindre (L.)**, poème didactique de Claude-Henri Watteau. Cet ouvrage, à la fois utile et curieux, parut en 1760. Watteau avait fait des lectures de son manuscrit devant l'Académie de peinture, dont il était membre, et dans quelques cercles brillants. La publication de son poème justifia en partie les éloges qu'il avait reçus. « *L'Art de peindre*, dit M. Durozoir, se compose de quatre chants. Dans le premier, l'auteur traite du dessin; dans le second, de la couleur; le troisième est consacré à l'invention pittoresque, et le quatrième à l'invention poétique. Les principes généraux et les faits les plus intéressants de l'art y sont exposés en vers élégants, souvent harmonieux. Au milieu des détails techniques et de pure instruction, qui ne pouvaient revêtir la couleur poétique, on rencontre le mérite de la difficulté vaincue et de l'inspiration que ne fait sentir. » Mais les critiques eurent aussi leur tour. L'enthousiasme manquait au doux et savant Watteau, et c'est avec raison qu'on a dit, dans l'examen qui lui fut fait de *L'Art de peindre*, reproché à l'auteur le défaut de verve et de chaleur; cependant le grand encyclopédiste se montre peut-être un peu sévère envers Watteau. « La plupart de ses observations, dit M. Durozoir, sont des maximes banales, et le témoignage qu'il fait du moins du désir légitime de critiquer que de l'envie maligne de dénigrer. Ne pourrait-on pas en conclure que Diderot, qui prétendait au monopole de la critique artistique et ne savait pas dessiner un ovale, n'était pas fâché de rabaisser un amateur praticien qui osait s'engager dans la carrière? » Nous n'osons attribuer un sentiment si mesquin à l'âme généreuse de Diderot, qui, irrité contre les chefs-d'œuvre, pouvait sans doute supporter les jolies mièvreries de Watteau.

Le poème est précédé d'un discours préliminaire, dans lequel l'auteur expose ses vues avec une modestie qui lui concilie tout d'abord la bienveillance du lecteur. Il apprécie ensuite les poèmes latins des abbés Dufresnoy et de Marsy sur la peinture, et déclare que si ces deux littérateurs eussent enrichi la poésie française des productions qu'ils ont consacrées aux muses latines, il ne se serait pas hasardé à publier son poème. Le quatrième chant est suivi de *Reflexions* en prose sur les proportions, l'ensemble, l'équilibre ou le repos des figures, leur mouvement, la beauté, la grâce, la couleur, la lumière, l'harmonie, le clair-obscur, l'effet, les passions et le génie. Là, Watteau se montre habile professeur. Les règles et les principes du goût sont développés avec une précision, une clarté, une grâce, que jusqu'alors on n'avait trouvées dans aucun ouvrage de ce genre. Le poème de *L'Art de peindre* fut le premier ouvrage dans les formats in-4° et in-12. Des vignettes et des culs-de-lampe, placés à la fin et au commencement de chaque chant, ornent surtout la grande édition. Chacun des articles qui composent les *Reflexions sur la peinture* est précédé d'un médaillon offrant le portrait du maître qui a excellé dans la partie de l'art à laquelle se rapporte l'article. Ces gravures ont été gravées par le maître même du poète, d'après les dessins de Diderot, qui, irrité contre les chefs-d'œuvre, se livra à la gravure de médailles. « Si le poème n'appartient, dit-il, je couperais toutes les vignettes, je les mettrais sous des glaces, et je jetterais le reste au feu. » Dans ce jugement si dur, l'auteur des *Reflexions* a été tout à fait juste; on a montré beaucoup trop franchement *L'Art de peindre* ouvert à Watteau les portes de l'Académie, où il fut reçu à la place de Mirabaud, le traducteur de l'Assis, dont il avait été l'ami. Nous ne pouvons mieux terminer qu'en rappelant les paroles adressées par Buffon au récipiendaire. « Vous venez d'enrichir les arts et notre langue d'un ouvrage qui suppose, avec la perfection du goût, tant de connaissances différentes, que vous seul peut-être en possédez les rapports et l'ensemble. »

**Art par les monuments (HISTOIRE DE L.)**, ouvrage de Séroux d'Agincourt. Exposer les vicissitudes de l'art depuis sa décadence au iv<sup>e</sup> siècle jusqu'à son renouvellement au xv<sup>e</sup>, porter la lumière sur cette période de douze siècles qui, toute funeste qu'elle a été pour l'art, offre cependant au philosophe ainsi qu'à l'artiste observateur d'utiles sujets de méditation et d'instruction, tel est le but que s'est proposé d'Agincourt dans l'œuvre considérable que nous allons analyser. Ce savant consacra sa vie tout entière à rassembler les matériaux du monument qu'il voulait élever aux arts du moyen âge. Après avoir perfectionné son goût à l'école des Crozat, des Caylus, des Mariette, après avoir augmenté ses connaissances par la formation d'une immense collection d'estampes et de dessins originaux des grands-maîtres, et s'être livré à des études patientes et approfondies, il parcourut l'Angleterre, les Pays-Bas, une partie de l'Allemagne et toute l'Italie, observant avec soin toutes les productions de l'art et faisant dessiner les plus remarquables par les artistes qu'il avait emmenés avec lui. Il finit par se fixer à Rome, où, pendant trente années, il s'occupa de revoir et de mettre en ordre les immenses documents qu'il avait réunis. Son ouvrage était impatiemment attendu par tous les savants de l'Europe. Deux éditions de Pa-

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.

ris, MM. Trouillet et Wurtz, se chargèrent des frais de la publication, dont d'Agincourt, retenu à Paris de 1802 à 1817; la septième édition (5 vol. in-4°, avec planches) a paru en 1834.